Image not found or type unknown

# Heure de délégation CSE

Par **NetLagoon**, le **18/09/2020** à **18:42**

Bonjour,

Après les élection du CSE, la trésorière du CSE m'a demandé d'aider la trésorière adjointe (qui n'a pas de notions de compta) à recadrer les comptes du CSE en créant des tableaux exel et en expliquant comment les utiliser. Mais depuis, tous les mois, dans mes horaires, ma responsable me met 1h de délégation CSE pour vérifier les comptes. Elle m'a clairement dit que même si elle est trésorière, elle ne veut pas le faire et qu'elle n'en a pas le temps alors qu'elle prend bien ses heures de délégation. A-t-elle le droit de m'imposer cette heure de délégation alors que je ne suis pas membre du CSE ? Si non quels sont tous les recours possibles à ma disposition pour qu'elle arrête? Je sais que 1h par mois ce n'est pas beaucoup, mais à la base ce n'était que pour aider à tous remettre à plat, maintenant c'est 1h par mois et après que va-t elle m'imposer d'autre

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **18/09/2020** à **18:54**

Bonjour,

Si vous n'êtes pas membre du CSE, il va de soi que vous n'avez pas droit à des heures de délégation et que l'employeur ne va pas vous les payer vraisemblablement...

Votre responsable ne peut pas vous imposer d'effectuer des tâches extérieures à vos fonctions...

Par **NetLagoon**, le **18/09/2020** à **18:57**

Merci pour votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés